



Informations de base	
2022/2993(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution relative aux répressions exercées par la junte militaire sur les manifestations pacifiques au Tchad Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Tchad	Procédure terminée

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/12/2022	Débat en plénière		
15/12/2022	Décision du Parlement	T9-0446/2022	Résumé
15/12/2022	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2993(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0574/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0575/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0576/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0577/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0578/2022	12/12/2022	
Proposition de résolution		B9-0579/2022	12/12/2022	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0446/2022	15/12/2022	Résumé

Résolution relative aux répressions exercées par la junte militaire sur les manifestations pacifiques au Tchad

2022/2993(RSP) - 15/12/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la répression exercée par la junte militaire sur les manifestations pacifiques au Tchad.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes S&D, Renew, Verts/ALE, ECR, députés.

Depuis la mort de l'ancien président Idriss Déby Itno en avril 2021, le Tchad est dirigé par son fils, Mahamat Idriss Déby Into. Le Conseil militaire de transition (CMT) avait auparavant suspendu la constitution et dissous le gouvernement et l'assemblée nationale. Le 20 octobre 2022, des milliers de personnes ont manifesté dans tout le Tchad pour exiger le retour immédiat à un régime démocratique. En prévision de cette manifestation, le ministre de la Sécurité publique a interdit toute manifestation dans le pays. Selon l'ONU, le Tchad a accueilli plus de 577.000 réfugiés provenant, entre autres, du Darfour, de la République centrafricaine, du Nigeria et du Cameroun, en plus de compter 381.000 personnes déplacées à l'intérieur du pays. La stabilité du Tchad est cruciale pour le Sahel et l'Afrique du Nord et de l'Est.

Le Parlement a déploré la violence et la répression meurtrières perpétrées contre les manifestants pro-démocratie lors des manifestations d'octobre 2022, et a regretté profondément les pertes de vies humaines. Il a condamné la **restriction du droit fondamental de manifester** et le recours à la violence contre les manifestants et la société civile au Tchad.

La résolution a demandé l'ouverture d'une enquête indépendante et impartiale par l'ONU et l'Union africaine sur les violences rapportées, y compris les rapports de torture dans les prisons tchadiennes, afin de poursuivre les auteurs des violences contre les individus et la société civile.

Le Parlement est extrêmement préoccupé par la persistance des niveaux élevés de corruption et d'impunité au Tchad et note que l'incapacité à lutter contre l'impunité des violations des droits de l'homme contribue à la poursuite de ces abus et à l'affaiblissement de la confiance du public dans les institutions de l'État. À cet égard, il a lancé un appel urgent pour que de **nouvelles élections législatives et présidentielles** transparentes, inclusives et crédibles soient organisées dans les meilleurs délais afin de faciliter une transition politique garantissant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

La Commission, le Service européen pour l'action extérieure et les États membres sont instamment invités à accroître leur **soutien aux organisations non gouvernementales indépendantes, aux défenseurs des droits de l'homme et aux médias indépendants** actifs au Tchad, notamment par le biais de financements et d'un soutien à ceux qui ont besoin de protection. En outre, l'UE et la communauté internationale sont appelées à réagir d'urgence à la **situation humanitaire** découlant de la situation des droits de l'homme au Tchad et à fournir au pays l'assistance nécessaire pour répondre rapidement à ses besoins urgents en matière de protection des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés.